



Journée annuelle des organisateurs et directeurs (JOD) d'accueils collectifs de mineurs (ACM) de l'Orne

Visioconférence du 11 juin 2021 – 14h00 – 17h00





PROGRAMME DE L'APRES-MIDI

Introduction par Cyprien ROCHETAING, chef du SDJES

Actualités réglementaires

Protocoles sanitaires Conditions de qualification pour les animateurs cet été Retour sur le jury BAFA du 10 juin 2021

Colos apprenantes 2021

Critères et procédure de labellisation des colos Partenariats financiers avec les prescripteurs Communication au grand public

Actualités et ressources pédagogiques – www.rezorne.org

Les enjeux du départ en mini camps ou en colos – journée du 29 juin 2021

Opération « C'est mon patrimoine » au Haras du Pin

Formation « Des histoires en poche » et « festival des Histoires »

Formation et malle littéraire « Parler amour, amitié, relation à l'autre en colos d'ados »

Présentation « Les Petits Ateliers »

Rappel sur les autres ressources Rezorne : malles, réseaux thématiques, etc.

Rappel sur l'appel à manifestation d'intérêt « Intervenants extérieurs en ACM »

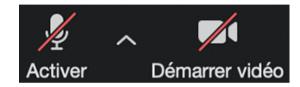
Information sur la démarche de diagnostic « Besoins de formation et d'accompagnement des acteurs éducatifs





CONSIGNES D'UTILISATION DE L'OUTIL DE VISIOCONFÉRENCE

Couper sa caméra et son micro lorsqu'on n'intervient pas



Utiliser prioritairement le chat pour réagir et poser des questions







INTRODUCTION

Cyprien ROCHETAING

Chef du service départemental à la jeunesse à l'engagement, et aux sports (SDJES) de la DSDEN de l'Orne





ACTUALITÉS REGLEMENTAIRES





Les protocoles, foires aux questions et autres ressources complémentaires à jour relatives à la situation sanitaire en ACM sont disponibles ici:

http://www.orne.gouv.fr/covid-19-mesures-applicables-aux-accueils-a10167.html

- protocole sanitaire ACM sans hébergement du 3 mai 2021
- protocole sanitaire ACM avec hébergement du 7 juin 2021 (nouveau, applicable le 20 juin)
- foire aux questions ACM du 27 mai 2021
- stratégie de gestion des cas COVID dans les ACM du 27 avril 2021
- <u>lien</u> vers la foire aux questions Education nationale (scolaire et infos complémentaires)
- repères pour l'organisation de la restauration
- + affiches / outils de communication en cours d'actualisation

https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public
https://www.normandie.ars.sante.fr/kit-de-communication-covid-19
https://www.education.gouv.fr/covid19-affiches-pour-les-ecoles-et-etablissements-305657





Rappel de quelques grands principes

- **Port du masque** pour les plus du 6 ans sauf pour les activités physiques et sportives et les repas
- **Limitation du brassage / des interactions** entre les groupes constitués
- Distanciation
 - o entre les groupes d'enfants de moins de 6 ans (ne s'impose pas entre les enfants d'un même le groupe)
 - o 2 mètres entre les enfants de plus de 6 ans dans les espaces clos
 - Lorsque c'est matériellement possible (sinon, la plus grande distance possible)
 - Lorsque le port du masque n'est pas permanent
 - Ne s'applique pas en extérieur pour les enfants d'un même groupe
 - Pendant les activités physiques et sportives, sauf lorsque par sa nature même l'activité ne le permet pas
- Nettoyage, aération et hygiène des mains renforcés
- **Implication des parents dans la stratégie de prévention** (prise température, veille sur les symptômes, respect des prescriptions d'isolement...)





Autres points importants

- Identification d'un **référent COVID** chargé de la formalisation et de la diffusion des procédures locales de prévention (circulation, affichages, prise en charge des suspicions...)
- Limitation de l'utilisation des objets partagés
- Évaluation préalable des activités et modalités de transport envisagées
- Vigilance particulière sur les temps de repas (éviter les files d'attente, les éléments utilisés en commun, maintenir le principe de non brassage, de distanciation de 2 mètres entre les tables, nettoyage et hygiène des mains renforcés)
- Isolement des cas possibles et contact tracing à assurer en lien avec l'ARS et la CPAM
- Les **cas positifs confirmés** doivent impérativement être **signalés** dans les meilleurs délais au SDJES : sdjes-61-acm-bafa@ac-normandie.gouv.fr
- Mesures éventuelles de fermeture totale ou partielle à prendre en concertation entre l'organisateur, l'ARS et la préfecture





Précisions récentes prévues par le protocole ACM <u>avec hébergement</u>

- **Test recommandé** avant le séjour
- Masques à fournir par les parents (mini 4/jours) mais stocks à prévoir sur place
- Aération fréquente des chambres voire continue si les conditions le permettent
- 2 mètres entre chaque tête de lit ou couchages tête-bêche
- Couchages en lits superposés possibles si tête-bêche
- Hébergements sous tentes possibles avec les mêmes règles (2 mètres ou tête-bêche)
- Groupes constitués dans la mesure du possible pour toute la durée du séjour et interactions entre les groupes réduites





En synthèse

Maintien des grands principes en place depuis plusieurs mois

Un enjeu d'adaptation des principes du protocole par chaque structure pour l'adapter aux réalités matérielles de terrain et aux orientations du projet éducatif et du projet pédagogique

Des séjours avec hébergement de nouveau possibles à partir du 20 juin

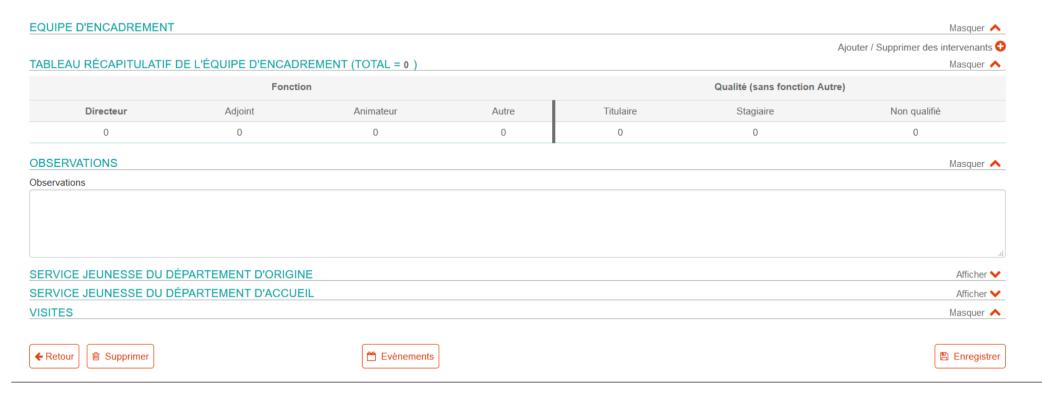
Un été qui nécessite encore une vigilance importante...
...mais des marges de manœuvre pour proposer de beaux projets!





Conditions de qualification pour les animateurs et directeurs cet été

- Un Jury BAFA complémentaire organisé le 15 juillet 2021
- Prorogation jusqu'au 31 décembre 2021 de la validité d'autorisation d'exercer des directeurs BAFD dont l'autorisation était arrivée à échéance après le 23 mars 2020 (décret 2020-850 modifié le 09/06/2021)
- une analyse « au cas par cas » des situations non réglementaires sur la base des observations apportées dans les fiches complémentaires de déclaration sur GAM







Retour sur le jury BAFA d'hier (10 juin 2021)

- Un faible nombre de dossier validés (27)
- La programmation d'un jury complémentaire le 15 juillet 2021
- une réflexion ouverte sur l'adaptation de la fréquence et du calendrier des jurys
- globalement, des améliorations identifiées dans la qualité de la rédaction des avis...
- ...mais encore quelques avis insuffisamment factuels, circonstanciés et en lien avec les fonctions attendues d'un animateur BAFA
- des copier-coller entre plusieurs stages pratiques au sein de la même structure à éviter, une évolution entre les différentes séquences de stage à expliciter

Pour aller plus loin, voir la « fiche conseils pour la rédaction des appréciations » : http://www.orne.gouv.fr/bafa-bafd-reglementation-et-outils-a7810.html







https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-304050

http://www.orne.gouv.fr/colos-apprenantes-2021-labellisations-et-modalites-a11216.html





Critères réglementaires

- réglementation ACM « classique » (dont déclaration)
- o respecter des consignes sanitaires en vigueur

Critères financiers

Gratuité ou une participation symbolique des familles une fois les aides mobilisées





Critères pédagogiques (à décrire dans la demande de labellisation et dans le projet pédagogique)

- o durée minimale de 5 jours (activités accessoires aux centres de loisirs possibles)
- o présence significative et explicitée des temps de renforcement des apprentissages en lien avec le <u>socle</u> <u>commun de connaissances, de compétences et de culture</u> (voir détails et exemples dans la partie 5.b. du cahier des charge complet)
- o identification d'une dominante pédagogique du séjour :
 - développement durable et transition écologique
 - arts et culture
 - activités physiques et sportives
 - sciences, innovation
 - numérique
 - découverte ou approfondissement de langues étrangères
- o objectif de réussite de la rentrée scolaire pendant les séjours
- o attention portée aux enjeux de citoyenneté et de lutte contre les discriminations
- o qualité de l'encadrement, en particulier pour les activités de renforcement des apprentissages
- o qualité et équilibre des activités proposées
- liens et partenariats avec les acteurs locaux
- information aux familles
- o mixités des publics (dont cible à 50 % de filles)





Zoom sur le socle commun de connaissances, de compétences et du culture

https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512



LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :

- · langue française
- langues vivantes étrangères ou régionales
- langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- · langages des arts et du corps

LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- accès à l'information et à la documentation
- outils numériques
- conduite de projets individuels et collectifs
- organisation des apprentissages





Zoom sur le socle commun de connaissances, de compétences et du culture

https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512

LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :

- apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
- · formation morale et civique
- respect des choix personnels et des responsabilités individuelles

LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :

- approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
- curiosité et sens de l'observation
- capacité à résoudre des problèmes

LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
- interprétation des productions culturelles humaines
- connaissance du monde social contemporain





Procédure et calendrier de dépôt

Les demandes de labellisation sont à effectuer sur la plateforme <u>au plus tard deux semaines avant</u> <u>le début de chaque séjour</u> :

https://openagenda.com/colosapprenantes

Les séjours ont nécessairement lieu entre le 6 juillet et le 1^{er} septembre 2021.

Le label est valable uniquement pour la durée du séjour considéré. Les séjours reconduits à l'identique pourront bénéficier d'un label attribué pour l'ensemble des séjours.





Partenariats financiers avec les prescripteurs

Les prescripteurs

- des collectivités, ou, à titre subsidiaire des association
- une mission d'identification et d'accompagnement des publics éligibles aux aides financières
- Un cofinancement des séjours lorsque que le prescripteur est une collectivité

Publics éligibles aux aides financières

- domiciliés en quartiers politique de la ville (QPV)
- domiciliés en zones de revitalisation rurale (ZRR)
- issus de familles isolées, monoparentales ou en situation socio-économique précaire (plafond indicatif à un QF de 1200 euros en ce qui concerne les situations économiques précaires)
- en situation de handicap
- de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire
- ayant perdu le lien avec l'école ou n'ayant pas de connexion internet suffisante pour l'enseignement à distance
- relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE)





Partenariats financiers avec les prescripteurs

Procédure de mise en œuvre du partenariat financier

1) La collectivité (ou l'association) adresse au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de l'Orne le « dossier de candidature – prescripteurs et partenaires financiers » renseigné et signé via l'adresse de messagerie <u>sdjes-61-acm-bafa@ac-normandie.fr</u>:

dès que possible et en tous cas <u>avant le 21 juin 2021</u> pour la 1^{ère} phase d'instruction <u>avant le 16 juillet 2021</u> pour la 2^e phase d'instruction (si des crédits restent disponibles)

- 2) Le SDJES instruit la demande et la DSDEN s'engage sur un nombre « plafond » de places finançables sur l'été
- 3) après l'été, la collectivité (ou l'association) effectue une demande de subvention auprès du SDJES intégrant un récapitulatif du nombre et du profil des mineurs partis justifiant le montant de reste à charge pour l'Etat (sur la base du cout total du séjour, autres aides déduites et dans les limites décrites ci-dessous)
- 4) les services de l'Etat versent par arrêté à l'automne 2021 les subventions dues





Partenariats financiers avec les prescripteurs

Calcul des montants attribués

Dans le cas de partenariats avec des collectivités :

Contribution de l'Etat plafonnée à 80% du cout total du séjour et à 400 euros pour les séjours d'une durée de 5 jours (durée minimale), puis complément plafonné à 60 euros par jour supplémentaire pour un maximum de 180 euros.

Pour un séjour de 8 jours ou plus, l'aide de l'Etat sera donc plafonnée à 580 euros et 80 % du cout total.

Dans le cas de partenariats avec des associations :

Contribution de l'Etat pouvant aller jusqu'à 500 euros et 100% du cout du séjour pour les séjours de 5 jours, puis complément plafonné à 60 euros par jour supplémentaire pour un maximum de 180 euros, soit 680 euros maximum pour un séjour de 8 jours ou plus.

Les financements sont attribués sur la base du reste à charge réel déclaré au moment de la demande de subvention toutes autres aides déduites (CAF, conseil départemental, comités d'entreprises, CCAS/CIAS ; etc.), et non sur une logique forfaitaire fixe.





Communication au grand public

https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-304050





ACTUALITÉS ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES





Les enjeux du départ en mini camps ou en colos – journée du 29 juin 2021

Temps participatif:

Qu'apprend t'on en séjours avec hébergement (colos, mini-camps, camps scouts) que l'on apprend pas ailleurs ?

Rdv sur www.menti.com – Code 1650 8846 ou sur le chat





Les enjeux du départ en mini camps ou en colos – journée du 29 juin 2021

Quelques pistes:

- Autonomie et vie quotidienne : se laver, s'habiller, faire à manger, nettoyer, dormir...
- Vivre une immersion particulière : dans un collectif, dans un environnement (naturel, patrimonial), dans une thématique / un projet d'animation
- Espace de nouvelles expériences, de « premières fois », de souvenirs forts





Les enjeux du départ en mini camps ou en colos – journée du 29 juin 2021





Les séjours ont de véritables **atouts éducatifs** à faire valoir. Il est possible de faire de ces séjours un vrai **projet construit avec les enfants**. Ils vont apprendre à **vivre ensemble**, développer leur **autonomie**, devenir **solidaires**. Favoriser une expérience de **vie collective** qui enrichira les relations tout au long de l'année et marquera les enfants comme **un véritable temps de vacances**...

Partir en mini-camp, bivouacs ou colo, c'est se retrouver dans un environnement différent qui va favoriser la vie de groupe et encourager des prises d'initiatives des enfants entre eux, des enfants avec les animateurs et valoriser les rencontres avec d'autres personnes lors d'activités culturelles, sportives, etc ...

Cette **journée de formation** propose d'aborder la question spécifique de **l'organisation du mini- camp** et des compétences et connaissances à mobiliser par les équipes d'animation pour qu'il se déroule au mieux !

https://rezorne.org/agenda/le-depart-en-mini-camp/





Opération « C'est mon patrimoine » au Haras du Pin







Organisation de la journée pour les ACM

LE MATIN

LES APRES-MIDI

La journée débutera par une visite du Haras National du Pin animée, dans son contenu et dans sa forme, par un conteur de l'association *Musiconte*. Balade contée autour de l'imaginaire du cheval mêlée d'anecdotes sur l'histoire du Haras du Pin.

L'après-midi sera consacrée à la **pratique d'un atelier artistique**, avec trois possibilités: **Le conte** avec *Histoire dans la poche* **La danse** avec la compagnie *Danscecorps* **Le chant** avec l'auteur, compositeur et interprète

Goeffroy Blosse.





Opération « C'est mon patrimoine » au Haras du Pin

Au Haras national du pin- Lieu-dit le Vieux Pin 61310, Le Pinau-Haras

Les jeudi 15 et vendredi 16 juillet 2021 du mardi 20 au vendredi 23 juillet 2021 du mardi 27 au jeudi 29 juillet 2021

Renseignements et inscriptions : cestmonpatrimoine@francasnormandie.fr Contacter Bastien au 07.87.08.77.24







Fraternité











Formation « Des histoires en poche » et « festival des Histoires »







Quand: mercredi 28 juillet 2021 toute la journée

Où: Crouttes

Qui : Préparation de la journée avec les 5 Centres de Loisirs de la CDC Vallées d'Auge

Merlerault et invitation des Centres de Loisirs du département

Quoi : Une rencontre des enfants qui partagent de manière active des albums jeunesse, lecture à voix haute, mise en scène originale, kamishibaï ... – Des spectacles pour les enfants, contes avec les conteurs de Musiconte, Roland Buys du théâtre Foz à Caen et un concert Bal avec Manigale + découverte de la Machine à Conte de la Médiathèque Départementale de l'Orne et d'une exposition surprise sur le dessin et l'imaginaire.

Comment : Accompagnement des conteurs de Musiconte en amont sur juillet – Partenariat avec les médiathèques pour le choix des albums – formation encore possible le 15 juin à Gacé





Formation et malle littéraire « Parler amour, amitié, relation à l'autre en colos d'ados »

<u>Les journées de formation pour les intervenant·e·s en structures d'animation jeunesse:</u>

- Former les intervenant·e·s à l'utilisation des malles littéraires (adapter les propositions littéraires en fonction des goûts, questionnements et âges des jeunes)
- Former les intervenant·e·s à traiter les questions liées à la sexualité et la prévention des violences sexuelles



(À titre indicatif)





Formation et malle littéraire « Parler amour, amitié, relation à l'autre en colos d'ados »

Les malles littéraires:

- Fournir aux équipes encadrantes des ressources à mettre à disposition des jeunes de 12 à 17 ans en séjour de vacances autour de la vie affective et sexuelle via des livres de genres différents (théâtres, romans, poésies, BD, mangas, livres d'art...)
- Répondre aux questions que les jeunes peuvent se poser sur la vie amoureuse, le consentement, la connaissance des corps, la contraception, le rapport aux autres etc...
- Fournir des outils pour les anim' et éduc' pour favoriser le débat ou les échanges autour de la transformation du corps des jeunes et de leurs vécus

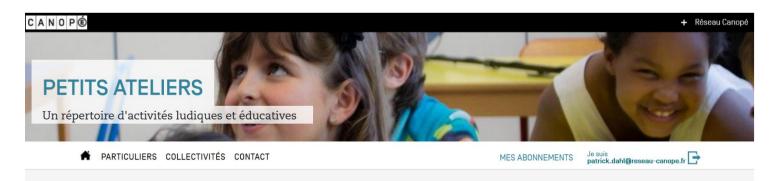
La composition des malles reste à disposition des équipes encadrantes.







Présentation « Les Petits Ateliers »





La plateforme « Petits ateliers » constitue une offre inédite pour animer des ateliers ludiques et éducatifs pour les enfants de 3 à 11 ans.

Vous êtes débutant ou expert dans la thématique que vous souhaitez mettre en œuvre ? Bénéficiez en ligne de tous les outils et contenus clés en main pour mener facilement vos activités avec les enfants : vidéos des séances accompagnées de fiches détaillées, propositions de parcours et/ou progressions annuelles, compléments culturels, espaces collaboratifs par thématique, ressources sonores, etc.

DÉCOUVRIR LES THÉMATIQUES













52 ateliers

86 ateliers

50 ateliers

Cirque 66 ateliers

Jeux mathématiques 53 ateliers

İlizi

Échecs

55 ateliers

Calligraphie

49 ateliers



développement et à la solidarité

47 ateliers





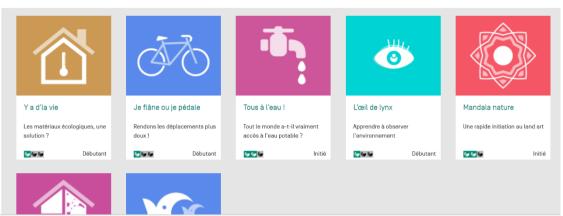
Présentation « Les Petits Ateliers »

ALIMENTATION, AGRICULTURE ET CONSOMMATION RESPONSABLE



L'ÉCOSYSTÈME

Ce parcours est l'occasion pour les enfants de prendre conscience de l'interdépendance qui existe entre les humains et leur planète : ils font partie d'un tout (espèces vivantes, ressources, climat...) dont l'équilibre est fragile.







L'ATELIER DÉTAILLÉ

OBJECTIF(S)

Amener les enfants à faire la différence entre écouter et entendre.

Amener les enfants à identifier ce qui empêche l'écoute.

À noter : entendre, c'est percevoir par l'ouïe ; écouter, c'est prêter attention, être attentif à un bruit.

MISE EN ŒUVRE

Préparation et installation

Le meneur reproduit en plusieurs exemplaires l'annexe « Produire des sons » et découpe les illustrations.

Première phase (20 min)

Le meneur donne à chaque enfant une illustration en veillant à ce qu'il y ait à chaque fois des doubles ou des triples. Le meneur place les enfants en cercle et, à un signal donné, chacun produit le son représenté sur son illustration. L'Objectif pour les enfants est de se regrouper en fonction du son produit. Ils ne doivent pas voir les illustrations car ils doivent apprendre à écoute.

Une fois les groupes constitués, le meneur s'assure que tous les enfants d'un groupe ont la même illustration.

Le meneur échange avec les enfants et leur demande :

- s'il a été facile de retrouver ceux qui produisaient le même son ;
- si oui, pourquoi ?
- si non, pourquoi ?

L'objectif est d'amener les enfants à réfléchir sur ce qui peut développer une bonne écoute.

Deuxième phase (25 min)

Le meneur demande aux enfants de former deux files face à face et pose les illustrations au bout des files. Le meneur chuchote une phrase qui met en jeu l'une des illustrations au premier enfant de chaque file. Exemple : « Tom chante très bien. »

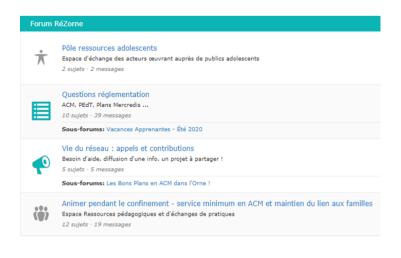




Rappel sur les autres ressources Rézorne : malles, réseaux thématiques, etc.

RéZorne, c'est aussi:

- L'animation de Journées de réseaux de professionnels et d'élus
- Des temps de formation proposés aux acteurs éducatifs
- La recherche d'articulations et synergies entre plusieurs réseaux thématiques : réseau inclusion, réseau ludothèques/espaces jeux, réseaux ados, promeneurs du net, infomration jeunesse, mobilité internationale...
- Un site internet de ressources et un forum permettant d'échanger ou d'informer www.rezorne.org







Les Malles Pédagogiques



Les activités d'éducation à la citoyenneté

Malle n°2: Citoyenneté et jeux coopératifs

Malle n°6: Gouter philo, animation des débats philosophiques

? Malle n°13 : La coopération

Malle n°14: L'éco-citoyenneté

Malles n°8 à 10 : Lutte contre les discriminations

Les activités scientifiques et techniques

Malle n° 1: Initiation aux activités scientifiques et techniques

Malle n° 11 : Les jeux scientifiques

Les activités ludiques et les thématiques transversales

? Malle n°7 : Le jeu de société

? Malle n°4: Animer avec les tout petits

Malle n°12: Les jeux d'expression

Les activités physiques et sportives

Malle n°5: Jeux sportifs et jeux d'opposition

Malle n°3: Relaxation





https://rezorne.org/les-malles-pedagogiques-departementales/





Rappel sur l'appel à manifestation d'intérêt « Intervenants extérieurs en ACM »

Financement d'intervenants extérieurs en accueils collectifs de mineurs (projets sport, culture, environnement, activités scientifiques...)

Cycles de 5 à 10 séances et 10 à 20h en tout sur temps péri ou extrascolaires

Cout global salarial pris en charge de 45 euros / heure (+ frais de déplacements si trajet supérieur à 10 km) <u>L'intervenant est salarié par EA61 ou par une association adhérente à EA61</u>

Instruction « au fil de l'eau » et jusqu'à la fin de l'été 2021 dans la limite des crédits disponibles

Dossiers à déposer auprès d' « Emploi Associatif 61 » - <u>ea61@wanadoo.fr</u> Contact : Amélie Guillaume



http://www.orne.gouv.fr/ami-soutien-a-la-qualite-educative-en-accueils-de-a10939.html





Information sur la démarche de diagnostic « Besoins de formation et d'accompagnement des acteurs éducatifs »

Dans le cadre du COTECH du Rez'Orne, nous souhaitons mettre en place un diagnostic afin de repérer les besoins et attentes des acteurs éducatifs de l'Orne. Ce diagnostic nous permettra de faciliter la mise en place de propositions adaptés pour 2022 concernant l'animation du Rez'Orne;

Une démarche en 3 temps qui se déroulera de juin à novembre 2021 :

- Questionnaire en ligne afin de repérer les besoins et les attentes de chacun
- Entretiens individuels ciblés d'Acteur éducatifs
- Journée de retours des résultats et ateliers coopératifs de propositions
- Edition et diffusion d'un document

Une démarche co-portée et pilotée par les CEMEA de Normandie et la ligue de l'Enseignement de Normandie





Merci pour votre attention, bon week-end, et bon été!

Nous restons disponibles :

sdjes-61-acm-bafa@ac-normandie.fr

Hélène GUEUDRÉ
helene.gueudre@ac-normandie.fr
02 33 32 42 97

Arthur LEPELLETIER
arthur.lepelletier@ac-normandie.fr
02 33 32 50 24